

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nickeL.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin  
- lecture d'épreuves : Yves Lefier  
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

5<sup>e</sup> année, N° 28, © janvier 1998

## Dans ce numéro :

Anxieux / *Bénéficiaire* (de ses vacances) /  
Blessure, Lésion /  
Communiquez (le numéro 675-48..) /  
*Demander* (une question) / Dit (*j'ai été*) /  
En regard de, Regardant / Encourir (des frais, des  
dépenses) / Opportunité / Récréation /  
Rez-de-chaussée, Plancher, Étage /  
*Visiter* (une clinique)



**Pensée langagière :** « Remplacer une langue par une autre, cela revient à changer de mentalité. C'est se perdre soi-même pour devenir quelqu'un d'autre. Le choix est donc clair : pour rester soi-même, il faut garder sa langue et pour devenir meilleur, il faut la perfectionner. » (Aurélien Sauvageot)



## ANXIEUX

Un lecteur nous demande s'il est juste de dire : « Les sinistrés étaient anxieux de nous accueillir » (sens de avides, impatientes).

Le problème ici, c'est que **anxieux**, en français, traduit toujours un état d'inquiétude, d'angoisse. C'est donc un sentiment désagréable. Le terme anglais *anxious* a la même origine que le français : du latin *anxius*. Cependant, l'anglais a élargi le sens original pour inclure l'idée de « désirer avec avidité », sens que le français n'a jamais acquis, sauf par un calque de l'anglais. Il faudrait plutôt dire : « Les sinistrés nous attendaient avec impatience ».

## BÉNÉFICIER (de ses vacances)

Lu dans une rédaction : « J'ai pleinement *bénéficié* (sic) de mes vacances ». Au lieu du verbe *bénéficier*, n'attendions-nous pas **profiter**? Pourquoi *bénéficié* ne convient-il pas?

Dans ce cas, nous n'avons même pas l'excuse de l'anglicisme puisque l'expression anglaise équivalente serait : *I fully*

*enjoyed my holidays*. (L'anglicisme aurait été : *J'ai endjâyé mes vacances!!*). En français, le verbe **bénéficier** (du lat. médiév. *bene* « bien » et *ficiare* « faire ») traduit toujours le sens d'un avantage, d'une valeur qu'on reçoit effectivement. Donc, un sens concret. Ainsi, vous « **bénéficiez** d'une remise » à l'achat d'un vêtement; ce poste vous permet de « **bénéficier** d'un long *congé* d'hiver ». (Pour la distinction entre **vacances** et **congé**, nous vous renvoyons au numéro 18 du *Langagier*.)

Quant au verbe **profiter**, il signifie « tirer profit, avantage de », c'est-à-dire « faire résulter quelque chose de bon pour soi » dans une affaire. Comme on le constate, ce sens est beaucoup plus général et abstrait que celui de recevoir une valeur, un avantage quelconque. C'est pour cette raison que, dans le contexte cité plus haut, la personne a « **profité** pleinement » de son congé.

## BLESSURE, LÉSION

Les passants attentifs auront aperçu, près du Grand Salon de l'Université Laurentienne, une affiche du Service de santé et sécurité au travail sur laquelle on peut lire : « In case of *injury* », expression traduite par « En cas de **lésion**... ». Quelque chose ne va pas dans la traduction. Mais quoi? Et pourquoi?

Le rédacteur du texte anglais semble avoir compris la différence entre *injury* (emprunté au français **injure**) et *lesion* (également emprunté au français **lésion**). Le premier terme est le générique tandis que le second est un type particulier de blessure et s'applique surtout aux tissus et aux organes.

Cette remarque à propos de l'usage anglais vaut aussi pour le français. Une **lésion** est une modification de la structure normale d'un tissu ou d'un organe : Ex. : une lésion cutanée, une lésion cancéreuse au foie, une lésion cérébrale. **Blessure**, par contre, englobe tous les types d'altérations à l'organisme, depuis les tissus et les organes jusqu'à l'ossature.

## COMMUNIQUEZ (le numéro 675-48..)

Entendu sur les ondes : « Pour plus de renseignements, communiquer le numéro 675... ». En fait, ce qu'on vous dit ici, c'est de prendre le numéro et de le transmettre à quelqu'un. Il faudrait plutôt dire : Communiquez avec moi au numéro...

Cette erreur vient probablement d'une confusion entre le verbe **communiquer** et l'anglais *contact* couramment utilisé en correspondance anglaise. En français, **communiquer** est un verbe transitif à sens concret : communiquer une information, communiquer un dossier, communiquer une maladie. Le verbe a aussi une forme intransitive et signifie se mettre en relation avec (quelqu'un). Ex. : Jeanne a communiqué avec son ami dès son arrivée. En correspondance française, les formules usuelles sont : Veuillez communiquer avec moi au numéro... Vous pourrez me joindre en composant le numéro... Téléphonnez-moi au numéro...

## DEMANDER (une question)

Pour éviter cet anglicisme très répandu, rien de mieux qu'une explication claire!

La plupart des sens du verbe **demander** sont concrets et expriment l'idée de « faire connaître à quelqu'un ce qu'on désire obtenir » : **demander** la parole, **demander** à quelqu'un de partir, **demander** qu'on vous écoute. L'expression **demandeur une question** signifie donc, littéralement, demander à quelqu'un une question que cette personne aurait en sa possession et qu'on désirerait obtenir. Ex. : Je vous demande la question numéro 5. L'avez-vous apportée avec vous? Je désirerais vous la **poser**!

Pourquoi le verbe **poser**? Ce dernier comporte plusieurs sens figurés comme dans l'expression **poser** un principe, **poser** un problème; c'est précisément ce sens qui convient au fait de *poser une question*.

Si un enseignant vous *demande* une question, montrez votre science en répondant que la question, vous l'avez oubliée à la maison!

**DIT (j'ai été)**

En anglais, on s'accommode aisément de l'expression *I was told that...* car on ne se demande pas s'il est possible ou logique que « quelqu'un ait été dit que ». Par contre, le français est une langue analytique et le locuteur francophone s'interroge constamment sur le sens effectif d'une expression. On peut rencontrer, en français, une phrase comme celle-ci : « Ce mot a été dit avec conviction ». Mais pour des raisons de logique, la forme **a été dit** ne peut s'appliquer à une personne, car une personne ne *peut pas être dite*. L'expression correcte serait : « On m'a dit que... » ou encore : « J'ai appris que... ».

**EN REGARD DE, REGARDANT**

Rencontré dans un texte administratif : « En regard de ma note récente, je vous informe que les dispositions qu'elle renfermait... ». Dans ce cas, l'auteur cherche à rendre l'anglais *concerning my recent note...* Une autre erreur du même genre : « Regardant ma note d'hier, je sais que... », calque de l'anglais *regarding my note...*

La locution prépositive **en regard de** n'a que deux sens très restreints en français, celui de « comparativement à... » et de « en face de ». Ex. : Elle a obtenu peu de gratitude **en regard de** son grand dévouement (**comparativement à** son grand dévouement). Ex. : **En regard de** l'entêtement de l'employé, le patron dut le congédier (**face à** l'entêtement de l'employé...).

Quant à l'autre erreur qui consiste à calquer l'anglais *regarding* pour rendre **en ce qui concerne, au sujet de**, le terme **regardant** ne convient pas puisque son usage, dans ce contexte, véhicule le sens concret du verbe (**regarder** des yeux). Le bon emploi serait : « Regardant par la fenêtre, il aperçut sa soeur ».

**ENCOURIR (des frais, des dépenses)**

Véritables organismes vivants, les mots sont en continuelle mutation : ils acquièrent des sens nouveaux et en perdent d'autres sans qu'on puisse vraiment intervenir dans ce processus évolutif. Ajoutons à cela les suggestions, les recommandations et les décisions des offices, des académies et des auteurs de dictionnaires (et du *Langagier*, pourquoi pas!) et l'usager est finalement confronté à un ensemble de possibilités si complexe qu'il ne sait plus où donner de la langue!

Examinons le cas du verbe **encourir**. Le *Dictionnaire des anglicismes* de Gilles Colpron range parmi les calques de l'anglais l'expression **dépenses encourues** (*expenses incurred*). De son côté, le *Multidictionnaire* de Marie-Éva De Villers est plus catégorique et qualifie d'anglicisme l'expression **encourir une dépense**.

Ces ouvrages suggèrent plutôt : frais (dépenses) **engagé(e)s, fait(e)s; contracter** une dette.

Par contre, le Robert & Collins accepte l'expression **encourir des dépenses**, tandis que le Harrap's relève **encourir des frais**. La date de publication de ces différents ouvrages explique en partie les différences observées ici. Le Robert & Collins consulté date de 1995, le Harrap's de 1991, mais l'ouvrage de De Villers remonte à 1988 et celui de Gilles Colpron à 1982. En 5 ou 7 ans d'évolution linguistique, ce genre de glissement de sens a bien le temps de s'implanter et il se retrouve ainsi dans les ouvrages plus récents.

**OPPORTUNITÉ**

Dans le numéro 13 de décembre 1995, *Le Langagier* commentait l'emploi du mot **opportunité** et signalait les cas d'interférence avec les sens du terme anglais *opportunity*. Les difficultés d'emploi sont attribuables à la parenté entre ces deux mots (l'anglais a dérivé le sien d'un emprunt au français, **opportun**), notamment dans un milieu bilingue.

**Opportunité**, en français, désigne le « caractère de ce qui est opportun ». Ex. : Discuter de l'opportunité d'un voyage à Montréal (l'**à-propos** d'un tel voyage). Or, l'anglais ajoute le sens de : occasion favorable, de circonstance opportune, comme dans la phrase : « *Come and visit me at your first opportunity* ». La même idée se rend en français par : « Quand tu auras le temps (l'occasion), viens prendre un café avec moi! ». « Sudbury offers many job opportunities » se traduit par : « Sudbury offre de nombreuses possibilités d'emploi ».

**RÉCRÉATION**

Ce terme évoque la grande cour de nos écoles d'enfance, mais convient-il au contexte suivant : « À la Municipalité régionale de Sudbury, il est responsable du *Département de récréation*. (Recreation Department) ».

En français, **récréation** a quatre sens principaux : délasserment après une occupation plus sérieuse, temps de détente, passe-temps, et lieu physique où l'on pratique des loisirs. Le terme général qui couvre les trois premiers sens est **loisirs** (au pluriel) qui désigne alors l'ensemble des activités récréatives. On dira donc : le Service des parcs et des loisirs.

**REZ-DE-CHAUSSÉE, PLANCHER, ÉTAGE**

Vous êtes dans un bâtiment, au niveau de la rue; vous montez un seul escalier; vous atteignez alors le premier étage? Le premier plancher? Le deuxième étage? Le deuxième plancher? À cette question, les francophones d'Amérique attrapent des

sueurs froides ou cherchent refuge dans l'anglais!

La difficulté vient du fait que l'anglais et le français ne considèrent pas le même objet dans le compte des étages. L'anglais voit des **planchers**, *first floor, second floor, etc.*, tandis que le français compte les espaces entre les planchers. Au Canada anglais, *first floor* correspond au **rez-de-chaussée** français et au premier étage canadien-français, tandis que le premier **étage** en France renvoie au *second floor* américain et au deuxième étage canadien-français, et qu'en Angleterre on monte au *first floor* puisqu'on utilise *ground floor* pour désigner le rez-de-chaussée. Vous nous suivez? À leur défense, il faut dire que les Canadiens-Français sont restés fidèles à un usage du français classique qui désignait le **rez-de-chaussée** par l'expression *premier étage*.

Quant à **rez-de-chaussée**, le mot est composé de *ras* (au même niveau) et *chaussée* (du lat. vulg. *calciata* - chaux, parce que les Romains utilisaient du mortier de chaux dans la construction des routes). **Rez-de-chaussée** signifie donc le plancher au niveau de la rue, du sol.

**VISITER (une clinique)**

Voici une erreur fréquente en milieu bilingue. Car le verbe anglais *to visit* possède un sens beaucoup plus général que son équivalent français (même si l'anglais a effectivement emprunté ce terme à l'ancien français *visiter*). En plus des sens usuels de « se rendre auprès de quelqu'un en lui faisant une visite » et de « se rendre dans un lieu pour l'examiner », le verbe anglais désigne le simple fait d'aller chez quelqu'un ou dans un lieu (chez un professionnel de la santé, dans une salle de cinéma).

Ce dernier sens n'existe pas en français. La question « *How many times did you visit the IMAX Theatre last year?* » devrait donc se rendre par : « L'an dernier, combien de fois avez-vous *assisté* à une représentation IMAX? ». « I visited the doctor yesterday », par « J'ai vu (consulté) (aller chez) le médecin hier ».



**Le langagier invite ses lectrices et lecteurs à lui communiquer des questions et problèmes rencontrés dans leur travail quotidien.**

**Composez le 4305 ou le 4312 ou envoyez un message à l'adresse électronique suivante :**

**langagier@nickel.laurentian.ca**